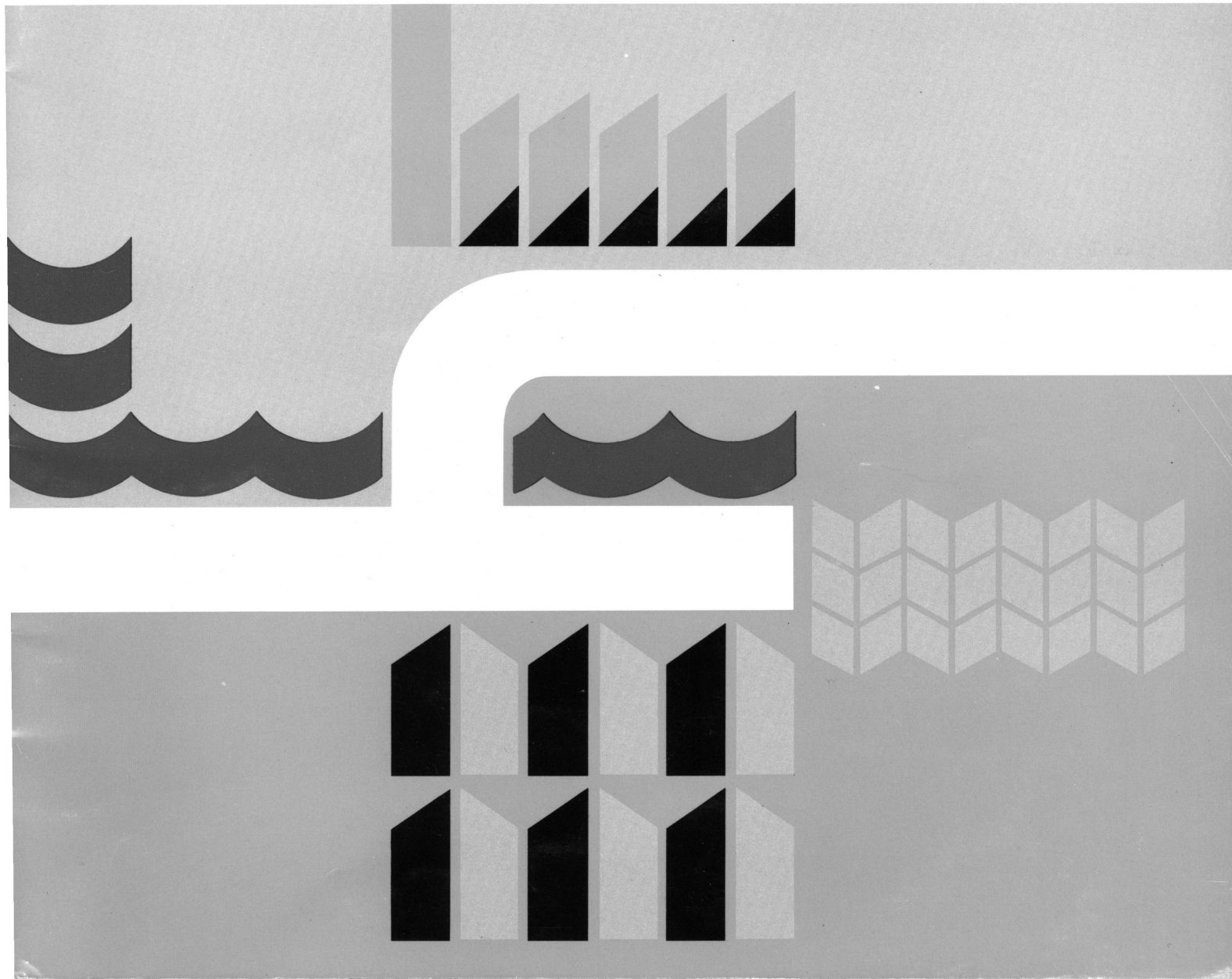


NIGER

1960-1975

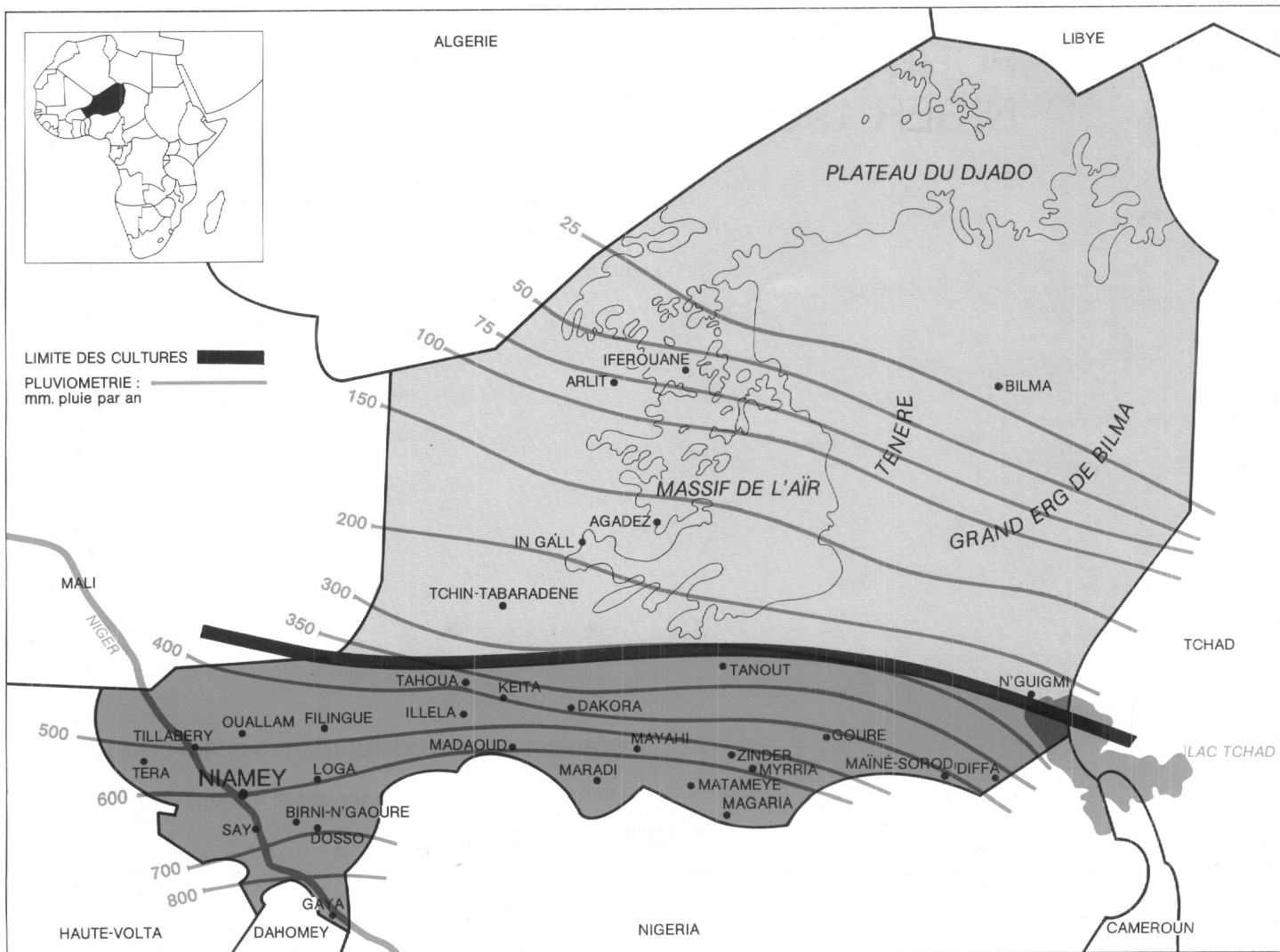
FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT



**FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT
NIGER 1960-1975**

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Direction Générale Développement et Coopération



SOMMAIRE

INTRODUCTION	Le Niger et la Communauté Européenne	4
--------------	--------------------------------------	---

LE FED ET LE DEVELOPPEMENT DU NIGER		10
	Aides publiques extérieures reçues par le Niger	10
	Aménagement de l'infrastructure de transport	10
	Développement de la production agricole	11
	Amélioration de l'infrastructure sociale	12
	Répartition sectorielle des financements sur les trois FED au 31.12.1974	13

LE FED ET LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT		14
	Infrastructure routière	14
	Hydraulique humaine	17
	Développement rural	18
	L'élevage	21
	L'infrastructure sociale	23

RESUME DES PROJETS FINANCES PAR LE FED AU NIGER 1960-1975		28
---	--	----

ANNEXES	Fonds Européen de Développement - FED	38
	Bilan des décisions de financement FED 1, 2, 3 au 1.1.1975 par secteur d'intervention	38
	Bilan des décisions de financement FED 1, 2, 3 au 1.1.1975 - récapitulation tous pays	39
	Niger en chiffres	40
	Superficie et Population des Etats ACP	41
	Cartes des Etats ACP (Afrique - Caraïbes - Pacifique)	42

INTRODUCTION

LE NIGER ET LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

Le Niger est depuis 1958 associé à la Communauté Européenne. En effet, le Traité de Rome avait réglé, dans une Convention d'application les rapports entre la CEE, qu'il créait, et les pays et territoires d'Outre-Mer encore dépendants. Devenus indépendants, ces 18 Etats africains et malgache allaient renouveler par deux fois, en 1963 et en 1969, cette association à la Communauté Européenne par les 1ère et 2ème Conventions de Yaoundé.

Deux éléments ont contribué à modifier l'allure de cette association.

D'une part, l'association CEE-EAMA a été conçue depuis l'origine comme un accord "ouvert" aux pays à économie comparable : une déclaration adoptée en 1963 à Yaoundé l'avait solennellement affirmé et, dès mai 1972, l'île Maurice devenait le 19ème Etat Associé.

D'autre part, l'adhésion en janvier 1972 de la Grande-Bretagne à la Communauté Européenne a ouvert la possibilité à 21 pays indépendants du Commonwealth de devenir des partenaires de l'Europe élargie sur des bases comparables à celles déjà en vigueur pour les 19 EAMA.

Une vaste négociation s'est donc ouverte le 25 juillet 1973 à Bruxelles entre une quarantaine de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et les Etats membres de la Communauté Européenne (CEE). Plusieurs pays ayant rejoint la négociation entre-temps, c'est finalement entre 46 pays ACP et les 9 Etats membres de la CEE qu'a été signée, le 28 février 1975 à Lomé la nouvelle Convention qui remplace la Convention de Yaoundé 2, venue à expiration le 31 janvier 1975. (1)

Ces 46 pays, qui englobent notamment toute l'Afrique noire indépendante, représentent une population d'environ 268 millions d'habitants contre 250 millions pour la Communauté Européenne. Celle-ci est le premier partenaire commercial des ACP puisqu'elle a absorbé en 1970 54% de leurs exportations et fourni 44% de leurs importations (respectivement 60% et 55% pour l'Afrique seule).

Par ailleurs, le nouvel accord est, comme les précédents, ouvert aux pays à structure économique et à production comparables à celles des Etats ACP.

La nouvelle Convention, tout en bénéficiant de l'acquis des précédentes associations, se caractérise par des évolutions très sensibles et aussi par des innovations fondamentales.

Le régime des échanges mis en place garantit, sans obligation de réciprocité, le libre accès des Etats ACP dans la Communauté Européenne, par la franchise tarifaire et l'absence de restrictions quantitatives. Ces dispositions valent pour la quasi-totalité des exportations des Etats ACP vers la CEE. Par ailleurs, des assouplissements sensibles ont été apportés au régime des règles d'origine applicables aux produits en provenance des Etats ACP.

Le sucre a fait l'objet d'un protocole distinct de la Convention de Lomé, conclu pour une durée indéterminée, et comportant un engagement mutuel d'achat et de livraison entre les ACP et la CEE, avec garantie de prix et quantités. La stabilisation des recettes d'exportation des Etats ACP constitue l'innovation majeure de la Convention de Lomé. Ce système garantit aux pays qui sont largement dépendants de leurs exportations de produits de base, une stabilité de revenu en dépit des aléas de la production et des fluctuations de cours. Ce mécanisme,

(1) Voir cartes des pays ACP pages 42 et 43.

applicable à 12 produits ou groupes de produits (arachide, cacao, café, coco, coton, palmier et palmiste, cuirs et peaux, produits du bois, bananes, thé, sisal brut, minerai de fer), permettra à chaque Etat ACP d'assurer la continuité de son propre effort de développement.

Le Niger, par exemple, pourra donc désormais compter sur un apport stable en devises, pour ses ventes à la Communauté d'arachides ou de coton. Ce qui lui permettra de planifier plus sûrement son développement économique. D'autant plus que les pays les moins favorisés – le Niger est reconnu comme tel – n'aurait pas à rembourser les "avances" qui leur auront été consenties lorsque leurs recettes n'auront pas atteint le niveau de référence.

La coopération financière et technique bénéficiera, pour la période d'application de la Convention de Lomé – soit 5 ans – d'une enveloppe globale de 3.390 millions d'unités de compte européennes, soit environ 944 milliards de FR. CFA. (1)

En outre, la coopération financière et technique bénéficie de nombreuses innovations : mesures spéciales en faveur des Etats ACP les moins développés, coopération régionale accentuée, accroissement des responsabilités des ACP dans la gestion de l'aide, aide aux petites et moyennes entreprises et aux micro-réalisations.

L'accent est mis, d'autre part, sur la coopération industrielle qui sera axée sur le développement et la diversification des industries des ACP et sera gérée par un Comité de coopération industrielle assisté d'un Centre de développement industriel. Sur le plan institutionnel, la Convention de Lomé sera gérée en commun par une Conférence ministérielle paritaire, assistée d'un Comité des Ambassadeurs. Il y aura en outre une Assemblée parlementaire consultative.

En tant qu'associé à la Communauté depuis 1958, le Niger a bénéficié d'une attention particulière des "Six" puis des "Neuf". Mais le Niger est aussi concerné par tous les autres aspects de la politique communautaire de coopération au développement et principalement par l'Aide Alimentaire et par le "Fonds d'urgence"

CONVENTION DE LOME : 4ème FED

	millions	milliards
	d'uc de F.CFA	
Subventions	2.100	585
Prêts spéciaux	430	120
Capitaux à risques	95	26
Stabilisation des recettes d'exportation	375	104
TOTAL FED	3.000	835
Prêts normaux B.E.I.	390	109
TOTAL CONVENTION DE LOMÉ	3.390	944

Note : Dotations pour les Etats ACP uniquement.
Les P.T.D.O.M. bénéficieront de 150 millions d'u.c. sur le FED et de 10 millions d'u.c. de prêts de la BEI.

(1) L'unité de compte européenne (u.c.) est désormais définie par rapport à un "panier" de toutes les monnaies de la Communauté. Le cours de chacune des monnaies de la Communauté par rapport à l'u.c. est calculé chaque jour par la Communauté. Au 23.4.75, 1 u.c. valait 278,5 FR. CFA et 1,30 US \$.

LES CONTRIBUTIONS AUX QUATRE FED (1)

	FED 1 (3)			FED 2 (3)			FED 3 (3)			FED 4 (4)		
	millions d'uc	milliards F.CFA	%	millions d'uc	milliards F.CFA	%	millions d'uc	milliards F.CFA	%	millions d'uc	milliards F.CFA	%
BELGIQUE	70,00	19,4	12,04	69,0	19,2	9,45	80,0	22,2	8,89	196,9	54,8	6,25
ALLEMAGNE	200,00	55,6	34,41	246,5	68,5	33,77	298,5	82,9	33,16	817,4	227,7	25,95
FRANCE	200,00	55,6	34,41	246,5	68,5	33,77	298,5	82,9	33,16	817,4	227,7	25,95
ITALIE	40,00	11,1	6,88	100,0	27,8	13,70	140,6	39,1	15,62	378,0	105,3	12,00
LUXEMBOURG	1,25	0,4	0,22	2,0	0,5	0,27	2,4	0,7	0,28	6,3	1,8	0,20
PAYS BAS	70,00	19,4	12,04	66,0	18,3	9,04	80,0	22,2	8,89	250,4	69,7	7,95
DANEMARK	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75,6	21,0	2,40
GRANDE BRETAGNE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	589,1	164,0	18,70
IRLANDE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18,9	5,3	0,60
TOTAL FED	581,25	161,5	100,00	730,0	202,8	100,00	900,0 (2)	250,0 (2)	100,00	3.150,0	877,3	100,00
B.E.I.	-	-	-	70,0	19,4	-	100,0	27,8	-	400,0	111,4	-
TOTAL GENERAL	581,25	161,5	-	800,0	222,2	-	1.000,0	277,8	-	3.550,0	988,7	-

Notes :

- (1) Y compris les dotations pour les pays, territoires et départements d'outre-mer (P.T.D.O.M.).
- (2) En 1972, 5 millions d'u.c., soit 1,4 milliards F.CFA ont été ajoutés à cette dotation, en raison de l'adhésion de l'Ile Maurice à la 2ème Convention de Yaoundé.
- (3) La valeur de l'unité de compte était égale à la valeur de un dollar.
- (4) L'unité de compte européenne (u.c.) est désormais définie par rapport à un "panier" de toutes les monnaies de la Communauté. Le cours de chacune des monnaies de la Communauté par rapport à l'u.c. est calculé chaque jour par la Communauté. Au 23.4.75, 1 u.c. valait 1,30 US \$ et 278,5 F.CFA.

L'aide alimentaire

Depuis 1968, l'équivalent de près de 1,2 milliard de dollars a été fourni par la Communauté européenne, au titre de l'aide alimentaire, à des pays du Tiers Monde victimes de catastrophes naturelles ou dont le déficit nutritionnel est particulièrement important. Le programme d'aide alimentaire, indépendant des Conventions de Yaoundé ou de Lomé, concerne l'ensemble des pays en voie de développement et repose sur la Convention internationale sur les céréales conclue en 1967 à l'issue du "Kennedy Round". La Communauté européenne s'était alors engagée à fournir annuellement 1.035.000 tonnes de céréales.

Cette contribution est passée à 1.278.000 tonnes en 1973/74 à la suite de l'élargissement de la Communauté.

Les "Neuf" ont élargi, de façon autonome, leur aide à d'autres produits : lait en poudre, butteroil, sucre, poudre d'œufs. Des discussions sont actuellement en cours en vue d'améliorer le programme communautaire d'aide alimentaire en portant notamment celui-ci sur des engagements pluri-annuels, permettant de donner des assurances plus précises aux pays bénéficiaires. En vertu de l'article 20 de la Convention de Yaoundé qui prévoit des "aides pour situation exceptionnelle", le Niger et les autres Etats associés du Sahel (Mauritanie, Mali, Sénégal, Haute-Volta, Tchad) ont bénéficié d'une subvention particulière de la Communauté pour aider sa population à lutter contre les conséquences de la sécheresse. Cette subvention a été décidée en février 1973. En 1974, la Communauté européenne a octroyé, sur son budget interne, une aide financière d'urgence aux pays du Sahel afin de faciliter la distribution de l'aide alimentaire et la remise en état des moyens de production.



LES AIDES DE LA CEE ACCORDEES AU NIGER A LA SUITE DE LA SECHERESSE

Au total, 9 milliards 722 millions de CFA (33 millions u.c.) ont été accordés au Niger. 5 milliards 658 millions de CFA pour l'aide alimentaire et 4 milliards 64 millions de CFA pour l'aide d'urgence.

L'aide alimentaire de la CEE a porté sur les quantités suivantes :

1973	14.500 tonnes de maïs	812.000.000 F.CFA
	2.500 tonnes de poudre de lait	523.000.000 F.CFA
	total	1.335.000.000 F.CFA
1974	30.000 tonnes de maïs et de sorgho	2.634.000.000 F.CFA
	1.450 tonnes de butter-oil	693.000.000 F.CFA
	3.200 tonnes de poudre de lait	996.000.000 F.CFA
	total	4.323.000.000 F.CFA

Le transport des vivres a été payé par la CEE jusqu'aux lieux de distribution des Etats membres.

Les aides d'urgence de la Communauté ont commencé avec un premier programme de 362.000.000 F.CFA en 1971.

Ce premier programme comprenait deux campagnes de vaccination du cheptel, et l'achat ainsi que la distribution de 7.300 tonnes de semences d'arachides. Un deuxième projet de 780.000.000 F.CFA a été financé en 1973. Ce projet a visé les actions suivantes :

- Réfection des pistes,
- Reconstitution des stocks de semences de mil,

- Fourniture aliments du bétail,
- Dotation de 400.000.000 F.CFA au Fonds National d'Investissement, pour réaliser des projets en faveur des nomades.

Au mois de janvier 1974, la CEE a accordé au Niger une "AIDE SPECIALE SAHEL" d'un montant de 2.145.000.000 F.CFA.

Ce programme actuellement réalisé à 70%, prévoit des interventions d'urgence dans les domaines suivants :

- Achat, entretien et fonctionnement des camions pour l'OPVN,
- Construction de 11 magasins OPVN de 500 et 1.000 tonnes,
- Réfection de 600 kms de pistes,
- Achat et distribution de 5.500 tonnes de semences de mil,
- Mise en valeur des mares, travaux anti-érosifs, reboisement, multiplication des semences, construction des puits pour cultures maraichères, achat des attelages pour culture attelée.
- Achat et distribution des aliments de bétail et construction des centres de multiplication du bétail.

Constatant la carence en semences d'arachides pour la campagne agricole 1974, la CEE a décidé au mois de mai 1974 de financer par un montant de 777.000.000 F.CFA les achats de semences d'arachides au Niger ou à l'extérieur.

4.761 tonnes ont notamment été achetées au Sénégal.

Le “Fonds d’urgence”

Mars 1974 : la “crise” pétrolière bat son plein. Pays producteurs, compagnies pétrolières, pays industrialisés s’affrontent, ou se concertent, dans un va et vient diplomatique intense. C’est le moment que choisit Mr. Claude Cheysson, membre de la Commission européenne, plus spécialement chargé de la coopération au développement, pour lancer un cri d’alarme. De nombreux pays en voie de développement, déjà dans une situation critique ne peuvent faire face à la hausse des cours des matières premières, déclare-t-il en substance. La Commission européenne propose alors la création d’un Fonds mondial de 3 milliards de dollars pour assister ces pays. La contribution de la Communauté devrait s’élever à 500 millions. L’idée fait son chemin et quelques semaines plus tard l’assemblée extraordinaire de l’ONU sur les matières premières et le développement décide des mesures spéciales d’urgence en faveur des pays du tiers monde les plus affectés par la crise économique.

En octobre 1974, le Conseil des Ministres de la Communauté décide que celle-ci participera, dans un premier temps, pour 150 millions de dollars à cette opération. En avril 1975 le Conseil a décidé d’allouer une 2ème tranche d’un montant de 100 millions.

Un programme additionnel d’aide alimentaire de 42 m. de dollars et les versements bilatéraux des Etats membres complètent la contribution de la Communauté qui se monte ainsi à 500 millions de dollars. Le Niger a bénéficié au total de 7 millions de dollars (1 milliard 500 millions de Fr.CFA).

L’action de la Communauté en faveur de la promotion du Tiers Monde s’est donc considérablement diversifiée depuis 1958. Diversifica-

tion géographique tout d’abord :

La Convention de Yaoundé concernait 18 pays, tous situés dans une zone géographique bien précise. La Convention de Lomé, quarante-six, répartis sur tout l’hémisphère. En outre, la Communauté a signé des accords d’association, ou des accords commerciaux préférentiels avec plusieurs pays méditerranéens, avec des pays d’Amérique latine... Diversification dans le contenu de la coopération. Celle-ci joue maintenant sur une gamme étendue d’instruments : de la promotion commerciale aux accords de coopération industrielle en passant par l’aide alimentaire.

Il ne faut toutefois pas se leurrer : pour un grand nombre de pays en voie de développement, parmi les plus démunis – et le Niger en fait partie, l’aide financière reste encore le moyen privilégié de coopération.

L’aide du Fonds Européen de Développement demeure donc primordiale pour le Niger.

Alors que le quatrième Fed va bientôt entrer en vigueur, il semble donc utile de dresser le bilan de l’action du Fonds au Niger depuis 1958.

LE FED ET LE DEVELOPPEMENT DU NIGER

Du début de 1960, année où commencèrent les interventions du 1er Fed, à la fin de 1974, à quelques mois de l'entrée en vigueur du 4ème Fed, la Communauté européenne a accordé au Niger une aide de près de 105 millions d'unités de compte : 28 milliards de francs CFA, représentant environ 30% de l'aide publique totale reçue par le Niger pendant ces quinze années. Comment ces 105 millions d'unités de compte ont-ils été utilisés ?

Il faut d'abord préciser que tous les projets susceptibles de recevoir un concours du Fed émanent des états associés dont seuls les gouvernements ont qualité pour les présenter au Fonds. Les interventions du Fonds Européen de Développement ont suivi précisément les orientations tracées par le gouvernement du Niger. Les 105

millions d'unités de compte (28,8 milliards de F CFA) engagés par le FED au Niger de 1960 à 1974 ont été répartis de la manière suivante :

AMENAGEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

43 millions d'u.c. (environ 12 milliards de F. CFA) soit 40,9% du total.

Il convient de rappeler que deux des principaux obstacles s'opposant au développement de l'économie nigérienne sont – outre les conditions climatiques – l'importance des distances intérieures et l'éloignement des ports maritimes. Le Niger s'étend en effet sur 1.000 kms du Nord au Sud et sur près de 1.500 kms d'Ouest en Est. De telles distances posent des problèmes de communication d'autant plus compliqués que la région la plus riche du pays est constituée par une bande d'une largeur de 150 kms, environ le long de la frontière Ouest-Est du Niger, alors que les échanges commerciaux s'effectuent traditionnellement du Nord au Sud.

Quant à l'éloignement des ports maritimes, il est aussi considérable puisque aucun port maritime n'est distant de moins de mille kilomètres du Niger.

Les itinéraires les plus employés sont : Niger-Cotonou (1.060 kms. dont 680 kms. de route et 440 kms. de rail); Niger-Lagos (1.440 kms. dont 250 kms. de route et 1.150 kms. de rail).

On comprend mieux ainsi combien les coûts de transport peuvent peser sur l'économie du pays. Il s'agit donc avant tout de parvenir à l'intégration, politique et économique, entre les diverses régions du pays et la capitale Niamey, et à l'amélioration des communications entre le Niger et la Côte. Ces impératifs ont amené le gou-

AIDES PUBLIQUES EXTERIEURES RECUES PAR LE NIGER

Montants en milliers d'u.c., en monnaie courante

Source de financement	1968-1971	% du total	1972-1974	% du total
France	44.539 S 13.417 P	35,8	28.886 S 6.847 P	25,9
Aide communautaire CEE	49.040 S	30,3	34.296 S	24,8
RFA	3.022 S 6.799 P	6,1	1.854 S 20.005 P	15,8
Canada	3.126 S 13.200 P	10,1	5.969 S 14.416 P	14,8
IDA	12.404 P	7,7	6.776 P	4,9
Libye	306 S	0,2	4.540 S	3,3
US/AID	3.207 S 2.300 P	3,4	2.464 S 1.860 P	3,1
PNUD	8.480 S	5,2	4.223 S	3,1

S = subventions / P = prêts et prises de participation

vernement nigérien à arrêter, dès 1961, un vaste programme d'aménagement routier, facteur d'unité du pays, et de consacrer l'essentiel de ses efforts à l'amélioration de l'axe Niamey-Zinder, épine dorsale du réseau sur laquelle viennent se greffer des bretelles permettant d'assurer les liaisons avec la Côte.

DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE

32,4 millions d'u.c. (environ 8,9 milliards de F. CFA) soit 30% du total (dont 12 millions d'u.c. pour l'équipement hydraulique).

Les activités agricoles et pastorales constituent le moyen d'existence de près de 95% de la population nigérienne.

Il s'agit donc de développer ces activités rurales d'abord pour assurer et améliorer l'approvisionnement des populations ensuite pour augmenter les ressources en devises procurées par les exportations de certains produits (arachide et coton).

Pour ce faire quatre orientations ont été définies par les responsables nigériens :

1. l'amélioration de l'équipement hydraulique.

C'est la condition essentielle du développement d'un pays où 8% seulement des territoires reçoivent plus de 500 mm. d'eau.

2. l'amélioration structurelle des cultures notamment vivrières.

Par l'encadrement et la formation des agriculteurs, l'utilisation accrue d'engrais, l'association agriculture-élevage, l'introduction de variétés nouvelles plus résistantes de mil, la constitution d'installations de stockage permettant de garantir aux producteurs des débouchés sûrs et rémunérateurs ainsi qu'aux consommateurs un approvisionnement permanent.



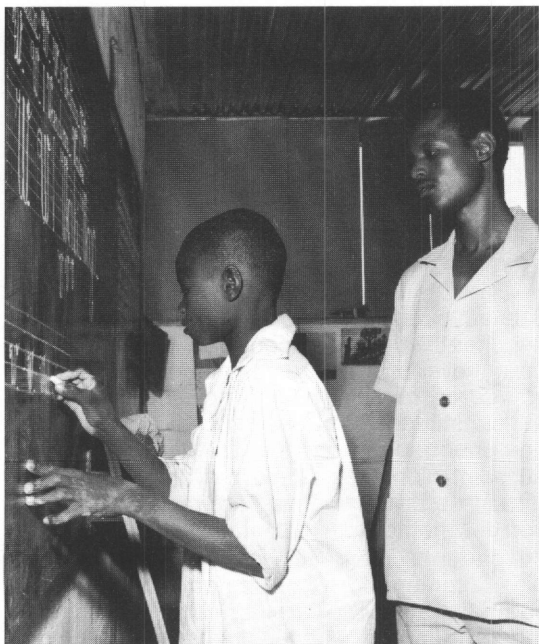
3. le développement de l'élevage.

Le cheptel du Niger constitue une ressource essentielle du pays et pratiquement l'unique source de revenus pour les éleveurs nomades qui constituent 20% de la population. C'est donc une priorité de développer l'élevage par la mise au point d'un programme d'hydraulique pastorale et de protection des pâturages, l'amélioration des méthodes d'exploitation en milieu nomade, portant sur la qualité du bétail existant plutôt que l'augmentation de son nombre recherchée surtout traditionnellement, ceci nécessite la modernisation des circuits d'exploitation offrant

des débouchés sûrs et rémunérateurs aux éleveurs.

4. l'accroissement des terres cultivables par irrigation.

Il s'agit notamment de repérer, d'étudier et d'aménager des périmètres dans la vallée du Niger pour lancer principalement des opérations de développement de la riziculture. Atteindre ces objectifs est une nécessité vitale pour un pays dont l'équilibre entre ressources naturelles et besoins alimentaires est si fragile que la moindre irrégularité des pluies livre à la famine une grande partie des populations.



AMELIORATION DE L'INFRASTRUCTURE SOCIALE

Enseignement : 12,5 millions d'u.c. (environ 3,4 milliards de F. CFA).

Santé : 6,6 millions d'u.c. (environ 1,8 milliard de F. CFA).

Les investissements productifs, devant assurer la survie d'abord et le développement ensuite, n'auraient pas de sens s'ils n'étaient accompagnés d'investissements sociaux permettant l'amélioration du bien-être des populations.

Mais il faut des choix dans la liste impressionnante des besoins. Le gouvernement du Niger a accordé la priorité à l'enseignement, du fait du retard du pays dans ce domaine mais aussi parce que la formation des hommes apparaît comme le complément logique des actions visant à accroître les capacités de production. Deuxième priorité : le développement et la modernisation de l'infrastructure sanitaire du pays, notamment en zones rurales.

Cette orientation sectorielle des engagements des Fonds européens de développement ne met pas en évidence l'évolution qui a pu être observée du 1er au 3ème Fed et l'accent différent qui a été mis, successivement, sur chaque groupe d'interventions.

Le premier Fed a accordé une attention particulière au développement de l'infrastructure routière (35% des engagements) : 10,9 millions d'u.c. sur des engagements globaux de 31,1 millions d'u.c. L'amélioration de la production rurale et de l'hydraulique villageoise vient en seconde position (29,9% des engagements) : 9,3 millions d'u.c. (toujours sur 31,1 millions d'u.c.). Le deuxième Fed en revanche a mis plus particulièrement l'accent sur le développement rural et l'amélioration de l'hydraulique villageoise (42%

des engagements) avec 13,1 millions d'u.c. sur 30,5 millions d'u.c. Les dépenses d'infrastructure routière viennent alors en seconde position avec 6,8 millions d'u.c. (soit 22% des engagements).

Pour le troisième Fed, c'est de nouveau les dépenses d'infrastructure routière qui viennent en tête avec 25,2 millions d'u.c. sur des engagements globaux de 43,2 millions d'u.c. (soit 58,3% des engagements). Les investissements visant au développement rural et à l'amélioration de l'hydraulique villageoise suivent avec 6,5 millions d'u.c. (soit 15% des engagements).

La gravité de la sécheresse qui a sévi au Niger a bien entendu obligé le gouvernement à accorder la priorité absolue à la survie de sa population et à la sauvegarde du potentiel économique du pays.

Les interventions du Fed ont tenu compte de cette préoccupation. D'où l'octroi, par la Communauté, d'une aide alimentaire substantielle mais aussi des interventions spéciales du Fed permettant la remise en état des moyens de production.

Peut-on déterminer d'ores et déjà ce que seront les lignes directrices de l'action du 4ème FED au Niger ? Cela dépend avant tout des orientations définies par les autorités de Niamey. L'accent pourrait sans doute être mis sur le développement de l'agriculture et de l'élevage, conditions essentielles de l'amélioration du niveau de vie des populations du Niger, essentiellement rurales. C'est dans ce sens que paraissent s'orienter les autorités nigériennes qui d'après les documents officiels publiés (Recherche d'une doctrine de développement extrait du Journal "Le Sahel" du 19 novembre 1974) définissent ainsi les objectifs du développement à court et à moyen terme du pays.

REPARTITION SECTORIELLE DES FINANCEMENTS SUR LES TROIS FED AU 31.12.1974

en 1.000 unités de compte

SECTEUR D'INTERVENTION	FED 1	FED 2	FED 3	TOTAL
INDUSTRIALISATION	360	514	659	1.533
Indus. manufacturières	–	77	–	77
Indus. agric. et alimentaires	–	399	659	1.058
Production et infrastr. énergét.	360	38	–	398
PRODUCTION RURALE	9.275	8.117	7.200	24.592
Amén. hydro-agricoles	438	757	69	1.264
Agriculture	1.163	3.316	4.140	8.619
Dévelop. de coopération	–	1.192	–	1.192
Elevage	7.674	226	1.857	9.757
Projets intégrés	–	–	1.134	1.134
Divers	–	2.626	–	2.626
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	10.963	6.897	25.676	43.536
Routes et ponts	10.963	6.897	25.676	43.536
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	9.392	1.549	2.706	13.647
Infrastructure	9.392	662	810	10.864
Format prof., envoi d'instituteurs	–	–	604	604
Bourses	–	887	1.292	2.179
SANTE	138	4.456	2.037	6.631
Infrastructures	95	4.456	2.037	6.588
Campagnes sanitaires	43	–	–	43
HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT	355	8.897	2.009	11.261
Hydraulique villageoise	119	7.230	2.009	9.358
Adductions d'eau urbaine	–	1.667	–	1.667
Assainissements urbains	36	–	–	36
Divers	200	–	–	200
AIDES EXCEPTIONNELLES	–	225	4.238	4.463
DIVERS TOUS SECTEURS	632	1.511	1.749	3.892
TOTAL	31.115	32.166	46.274	109.555

LE FED ET LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Les objectifs des plans de développement du Niger se sont traduits dans des programmes d'action dont la Communauté européenne a assuré une large part du financement avec les ressources du Fonds Européen de Développement. Ces programmes ont porté, nous l'avons vu, sur l'aménagement du réseau routier, sur le développement de la production agricole, l'enseignement, la santé et l'industrialisation.

1. INFRASTRUCTURE ROUTIERE : AMENAGEMENT DE L'AXE NIAMEY-ZINDER

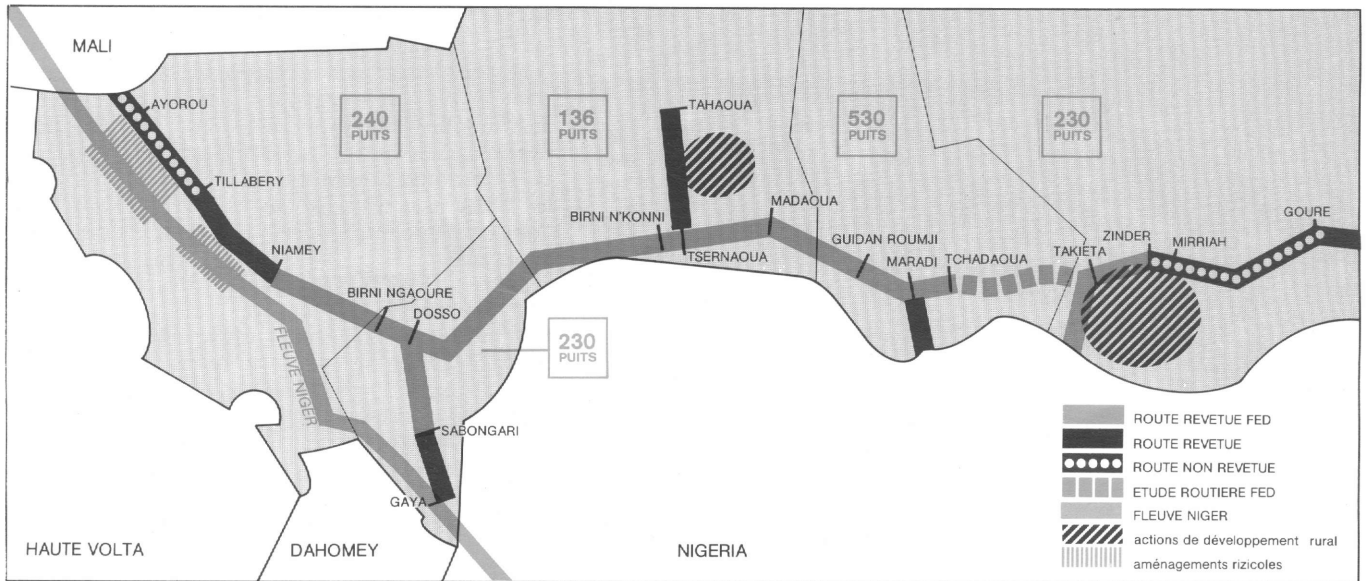
Pour assurer la cohésion politique et économique du Niger, et faciliter les liaisons avec l'extérieur, le gouvernement a accordé la priorité de son programme routier à la modernisation (bitumage...) de la route Niamey-Zinder – qui était en terre battue – et à la jonction avec les frontières du Dahomey et du Nigéria. Pour ce faire, les autorités de Niamey ont constamment fait appel au Fed puisque la réalisation des études et des travaux nécessaires à cette modernisation a été entreprise dès 1962 sur financement du 1er Fed et que la Communauté participera vraisemblablement encore à ce projet sur les ressources du quatrième Fed.

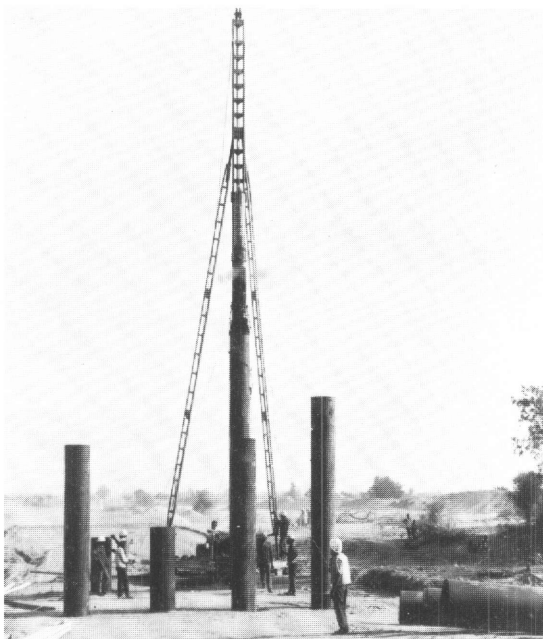
Au total, les financements du Fed ont atteint 43 millions d'unités de compte.

Les travaux ont été réalisés en cinq tranches : **La première tranche** a été décidée en 1962. La subvention de la CEE s'élevait à 11,5 millions d'u.c. Elle concernait le bitumage des 360 kms de route suivants :

- du km 10 au km 140 c'est à dire de Niamey à Dosso;
- du km 608 au km 705 c'est à dire de Guidam-Roumji à Tchadaoua;

FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT DEVELOPPEMENT RURAL ET PROGRAMME ROUTIER AU NIGER





- du km 850 au km 901 c'est à dire de Takiéta à Zinder;

- de Takieta à la frontière du Nigéria.

De plus, la Communauté a financé un pont de 200 mètres de longueur à Yattaoua au km 775. L'ensemble des travaux est maintenant terminé.

La deuxième tranche a été décidée en 1967. La Communauté a accordé une aide de 2,9 millions d'u.c. pour le bitumage d'une partie de la liaison entre l'axe Niamey-Zinder et la frontière du Dahomey (98 kms de Dosso à Gaya). Les crédits du Fed ont servi à financer la partie Dosso-Sabongari de ce tronçon. Les travaux sont terminés.

La troisième tranche a été décidée en 1969. La Communauté sur crédits du 1er et du 2ème Fed, a accordé une aide de 5,8 millions d'u.c. pour le bitumage de 113 kms de route entre le km 495 (Madaoua) et le km 608 (Guidam-Roumji). Ces travaux sont terminés.

La quatrième tranche a été décidée en 1972. La Communauté a accordé une aide de 22,9 millions d'u.c., sur crédits du 3ème Fed pour le bitumage de 355 kms de route entre le km 140 (Dosso) et le km 495 (Madaoua). Les travaux sont exécutés à 60%.

La cinquième tranche a été décidée en 1970 et 1973. La Communauté a financé, respectivement, les études préalables au bitumage des tronçons Tchadaoua-Takieta (706-981) et Zinder-Mirriah (903-974) et l'amélioration du tronçon Sabongari-Gaya de la route Dosso-Gaya. Les études sont terminées.

2. HYDRAULIQUE HUMAINE

L'aide communautaire a d'abord servi à parer au plus pressé; c'est-à-dire à pallier les carences en ressources hydrauliques et en matière de maîtrise de l'eau.

Répetons le : le problème de l'eau est crucial au Niger. Il n'existe dans ce vaste pays que deux cours d'eau permanent : le fleuve Niger qui coule à l'Ouest du pays et la Koumadougou à l'Est. Entre ces deux cours d'eau, la sécheresse est presque totale pendant huit mois de l'année. Chaque jour, une grande partie de l'activité humaine est consacrée au puisage et au transport de l'eau.

L'alimentation en eau étant à la limite de ce qui est indispensable pour subsister, toute activité supplémentaire et tout accroissement démographique nécessitent de nouvelles disponibilités en eau.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement nigérien a demandé d'emblée au Fed le financement d'une étude permettant d'établir un programme d'équipement hydraulique rationnel fondé sur une enquête approfondie des besoins en eau des villages de plus de 300 habitants de la zone sédentaire, c'est à dire la zone vitale du Niger (20% du territoire et plus de 90% de la population), qui s'étend d'ouest en est sur une longueur de 1.300 kms environ et une largeur de 100 à 200 kms.

Cette étude, achevée en 1966 a permis au gouvernement nigérien d'arrêter un programme de réalisation, dans le cadre duquel le Fed a déjà financé la construction de 1.366 puits, pour un coût global de 12,7 millions d'unités de compte.



Décisions pour la construction des puits :

- mai 1960 395 puits
- mars 1965 150 puits
- décembre 1967 514 puits
- février 1973 307 puits.

Les effets bénéfiques de ces investissements consistent principalement dans :

- la réduction des distances à parcourir pour la corvée d'eau;
- la suppression de l'exhaure de nuit
- l'amélioration de l'état de santé des populations
- le développement quantitatif et qualitatif : la multiplication des points d'eau a en effet permis une utilisation plus étendue des pâturages
- la mise en valeur plus complète des terres arables par une meilleure répartition des populations.

Grâce à l'existence de l'O.F.E.D.E.S. (Office des Eaux du Sous-Sol, établissement public doté de la personnalité civile), les puits sont entretenus régulièrement.

Bénéficiant d'aides extérieures, l'Office continue la multiplication des puits nouveaux.

Les populations participent activement à la construction de ces puits. Ceux-ci, considérés comme la propriété du village, sont entretenus régulièrement.

3. DEVELOPPEMENT RURAL

La politique agricole du gouvernement nigérien a été fixée dans les "Perspectives décennales de développement, 1965-1975" ainsi que dans le premier plan quadriennal 1965-1968. Il s'agissait avant tout d'améliorer et d'augmenter la production par une utilisation accrue des engrais et des pesticides et par l'amélioration des semences. Dans une deuxième phase ont été prévus des aménagements pour les cultures irriguées afin de diminuer la dépendance du Niger vis à vis des aléas climatiques.

L'emploi correct des engrais et des insecticides nécessitait un encadrement sur place. C'est pour cette raison que le premier programme du FED prévoyait la construction de 100 centres d'encadrement agricole pour un montant total de 270 millions de F CFA (1965-67).

En 1962 le gouvernement du Niger a créé l'UNCC (Union nigérienne de Crédit et de coopération). Par la création de coopératives et la mise en place d'un système de crédit, l'UNCC facilité aux paysans l'achat de matériel agricole, d'engrais, d'insecticides. Elle assure aussi l'achat des produits agricoles auprès des paysans à des prix optimums.

Par l'intermédiaire de l'UNCC, le FED a financé des opérations et des programmes dans le domaine agricole. De 1964 à 1972 le Fonds a ainsi subventionné la construction de centres de vulgarisation pour les coopératives ainsi que des bâtiments de stockage. En même temps la Communauté finançait l'achat de semences sélectionnées, d'engrais et d'insecticides, et de matériel agricole. Ce programme, dont le coût s'est élevé à plus d'un milliard de F. CFA, n'a pas donné les résultats escomptés pour deux raisons :

- Manque de cadres techniques et de moyens budgétaires pour utiliser et entretenir les investissements.
- Diminution de la production agricole à la suite de la sécheresse.

La politique a donc changé. Les projets agricoles dans le domaine des cultures sèches, ont été limités à une région afin de coordonner les investissements avec l'encadrement. Dans cette optique le FED a financé à partir de 1972 et 1973, deux projets régionaux.

A. Le développement de la culture du coton et des produits vivriers dans la vallée de Badéguichiri (Préfecture de Tahoua). L'opération, d'une durée de 4 ans, a pour objet la mise en place d'un dispositif d'encadrement général pour assurer le développement rural de la vallée (augmentation de la production de mil, coton et sorgho), les mesures de protection et de conservation des sols, l'aménagement des pistes d'accès, construction des puits, de logements et bâtiments techniques.

Le coût total du projet s'élève à 315 millions de F. CFA.

B. Le développement de la culture arachidière et de produits vivriers dans la préfecture de Zinder. Le Programme a pour objet, en une première phase d'une durée de 12 ans, d'augmenter les ressources agricoles, par la mise en place de structures paysannes auto-gérées et d'un auto-encadrement doté des moyens d'action et des infrastructures nécessaires. Le projet même couvre les quatre premières années de ce programme, qui comporte également des actions en vue de la conservation, du redressement et de la fertilité des sols. Il prévoit l'aménagement des pistes et des routes, la construction des puits, des bureaux et des centres de perfection-



nement, l'équipement ainsi que les moyens de transport. Le coût de ce projet s'élève à 521 millions de F. CFA.



A la suite de la sécheresse, le Gouvernement du Niger a mis un accent particulier sur la construction des aménagements hydro-agricoles afin d'utiliser d'une façon optimale les eaux de surface qu'on trouve au Niger. Les investissements FED ont été orientés jusqu'à présent aux aménagements hydro-agricoles dans la vallée du fleuve.

Trois aménagements : Koutoukalé (270 ha), Tillakaina (100 ha) et Karma (160 ha) ont été financés. Un quatrième aménagement est actuellement en construction à Toula (350 ha). (900 millions de F. CFA ont été accordés jusqu'à présent pour les aménagements hydro-agricoles).

Le type des aménagements a aussi changé. Les premiers projets ont été des aménagements par submersion simple avec un groupe de pompage d'appoint. Les années de sécheresse ont démontré que la production des aménagements par submersion simple n'est pas garantie si les crues du fleuve restent particulièrement basses. Les projets actuels prévoient la maîtrise complète de l'eau par des stations de pompage importantes, équipées avec des moteurs électriques.

Pour la livraison de l'électricité, une ligne de haute tension est prévue entre Niamey et Tillabéry qui sera alimentée comme la ville de Niamey, par une ligne de haute tension à partir du barrage de Kainji au Nigéria.

Les investissements à prévoir pour les investissements hydro-agricoles du type "Maîtrise complète de l'eau" s'élèvent à près de 2 milliards de F. CFA/ha. Mais ces projets nécessitent un encadrement qualifié afin d'assurer l'objectif du programme à savoir deux récoltes par an avec une production totale de 8 tonnes par ha.

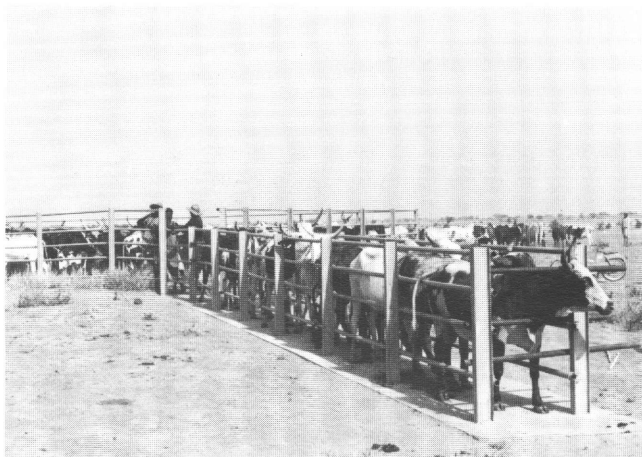
4. L'ELEVAGE

Pour développer sa production animale – qui constitue une de ses ressources essentielles – le Niger poursuit son effort dans quatre directions :

- l'hydraulique,
- la protection sanitaire,
- l'aménagement de méthodes d'exploitation,
- l'amélioration de la commercialisation.

La Communauté européenne, nous l'avons vu, a participé à l'aménagement hydraulique du pays. Elle a participé au financement de deux campagnes conjointes (1964-67) de lutte contre la peste bovine qui ont permis la vaccination de la presque totalité des bovidés nigériens. Afin de faciliter les opérations de vaccination du bétail, la CEE a financé – c'était d'ailleurs le premier projet du FED au Niger – la construction de 118 centres de parcs et couloirs de vaccination dans le sud du pays.

Parc de vaccination.

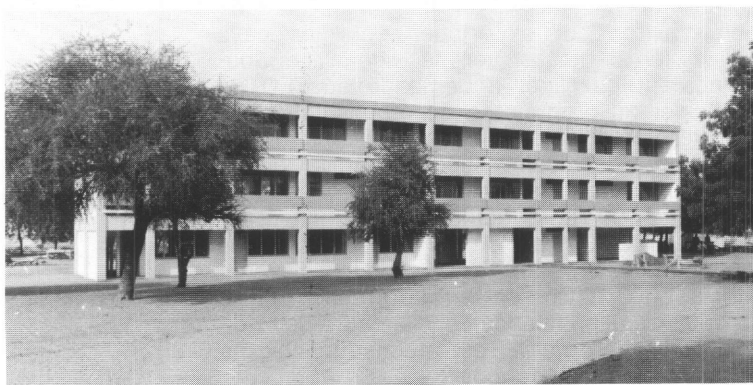


EFFECTIFS DU CHEPTEL AU NIGER

(en millions)

	Estimation 1971	Pourcent	Effectifs fin 73
Bovins	4.200	36-38%	2.650
Ovins	2.850	25%	2.140
Caprins	6.300	15%	5.355
Camelins	345	15%	287
Equins	200	15%	170
Asins	375	25%	277

Les pertes à la suite de la sécheresse, particulièrement en 1972, ont donc été considérables, même catastrophiques dans certaines régions. Le Niger a perdu une grande partie de sa richesse. Il s'agit maintenant de reconstituer ce cheptel. Un programme important a été établi par le Gouvernement pour l'achat et la distribution d'animaux. L'idée de ce programme est d'acheter surtout des génisses offertes sur les marchés afin d'éviter leur exportation vers les pays voisins, en particulier vers le Nigéria. Le Gouvernement du Niger a demandé au FED de participer au programme de reconstitution du cheptel. Parallèlement on prévoit la construction de centres de multiplication du bétail. Ceux-ci ont pour objectif de constituer un troupeau de 1.000 à 2.000 reproductrices qui disposent de 15.000 à 30.000 ha clôturés et pourvus d'eau. Au rythme de croisière, il sera cédé aux éleveurs 500 à 1.000 bovins par an. Le premier centre de multiplication financé dans le cadre de l'aide spéciale Sahel de la CEE est en construction dans le département de Tahoua.



La campagne de vaccination contre la péripneumonie et la peste bovine a été reprise dans le cadre du projet de l'aide d'urgence du FED à partir de 1972. Le Service de l'Elevage a été équipé d'un matériel important pour faire face à une protection sanitaire du cheptel dans les régions vastes. Le programme de vaccination sera continu dans les années à venir par des subventions supplémentaires du FED.

Afin de mieux valoriser le cheptel du Niger, un programme important d'embouche paysanne est prévu et sera financé par le FED. En effet, l'élevage des bovins exploités sur place prend depuis quelques années une extension de plus en plus grande. Qu'ils soient exploités pour le lait où pour la production de viande, ces animaux sont nourris à l'attache avec des sous-produits de cultures, les récoltes de fourrage naturels (bourgou, paille de brousse, etc...) et les issues de préparations alimentaires de la famille. Certains paysans procèdent même à des achats de son, de tourteaux et de sels locaux. Pour aider les paysans emboucheurs il est prévu dans le projet "embouche paysanne" :

- une organisation de distribution de crédits aux paysans pour l'achat de bétail,
- la vulgarisation de méthodes et de techniques d'embouche,
- un approvisionnement en aliment composé.

Afin de faciliter l'exportation de viande par avion, surtout vers Abidjan, un atelier de "palettisation" est en construction à l'aéroport de Niamey. Cette station de palettisation équipée d'une chambre froide permettra la préparation et le stockage sur palettes de viandes réfrigérées et d'assurer un chargement rapide des avions.

5. L'INFRASTRUCTURE SOCIALE

Une situation particulièrement déficitaire en matière d'enseignement et dans le domaine des équipements sanitaires constitue des problèmes fondamentaux auxquels se trouvent confrontées les autorités nigériennes. Afin de pourvoir aux besoins les plus urgents dans ces deux domaines, la Communauté a financé un certain nombre d'investissements sociaux.

L'Enseignement

Le retard du Niger au moment où il a obtenu son indépendance était considérable. En 1960, le taux de scolarisation n'était que de 3%, contre 8% en Haute-Volta, 22% en Côte d'Ivoire, 29% au Dahomey et 44% au Togo.

Le Gouvernement de Niamey a fait de sérieux efforts entre 1960 et 1969 pour améliorer l'éducation nationale.

Trois milliards de F. CFA ont été investis en 10 ans dont 2,3 milliards financés par le FED.

Avec l'aide du FED ont été construits :

- 166 écoles primaires,
- 15 CEG (Collèges d'Enseignement Général),
- 1 Lycée de jeunes filles à Niamey.

Les efforts ont fait passer le taux de scolarisation à 11% en 1971. Les investissements dans le domaine de l'enseignement primaire ont été complétés par un programme de constructions pour la formation professionnelle.

Le Gouvernement du Niger a réalisé avec l'aide du FED,

- la construction d'une Ecole Vétérinaire en 1970/71 pour un montant de 190 millions de F. CFA,
- l'extension de l'Ecole Nationale d'Administration en 1972/73 pour un montant de 158 millions de F. CFA,

- la construction de l'Ecole de Santé Publique en 1974/75 pour un montant total de 170 millions de F. CFA.

L'entretien des bâtiments et de l'équipement pose un problème, étant donné l'insuffisance des crédits budgétaires.

Afin d'améliorer l'état des bâtiments, le Gouvernement du Niger a l'intention de demander une aide du FED, qui permettra à l'administration d'entretenir et de réparer les bâtiments et de renouveler l'équipement.



ENSEIGNEMENT ET FORMATION / EVOLUTION DES BOURSES ATTRIBUEES AU NIGER PAR LA CEE

	60-61	50	100	150	200	5
	61-62					15
	62-63					21
	63-64					32
	64-65					42
	65-66					45
	66-67					50
	67-68					52
	68-69					91
	69-70					69
	70-71					102
	71-72					130
	72-73					138
	73-74					193
	74-75	estimation				223

Jusqu'en 1965, le programme de bourses a été financé sur le budget de la Commission. Ensuite ce programme a été financé sur le 2ème et le 3ème FED. Depuis 1972, il est en outre défini sur une base pluriannuelle. Au total 1.208 bourses ont été financées.

En 1974 la grande majorité des boursiers étudient en Afrique.

Afrique :		Europe :	
Cameroun	14	Belgique	3
Côte d'Ivoire	7	France	1
Gabon	1		
Haute Volta	8		
Mali	93		
Niger	59		
Sénégal	17		
Tchad	7		
Togo	13		
TOTAL		223	



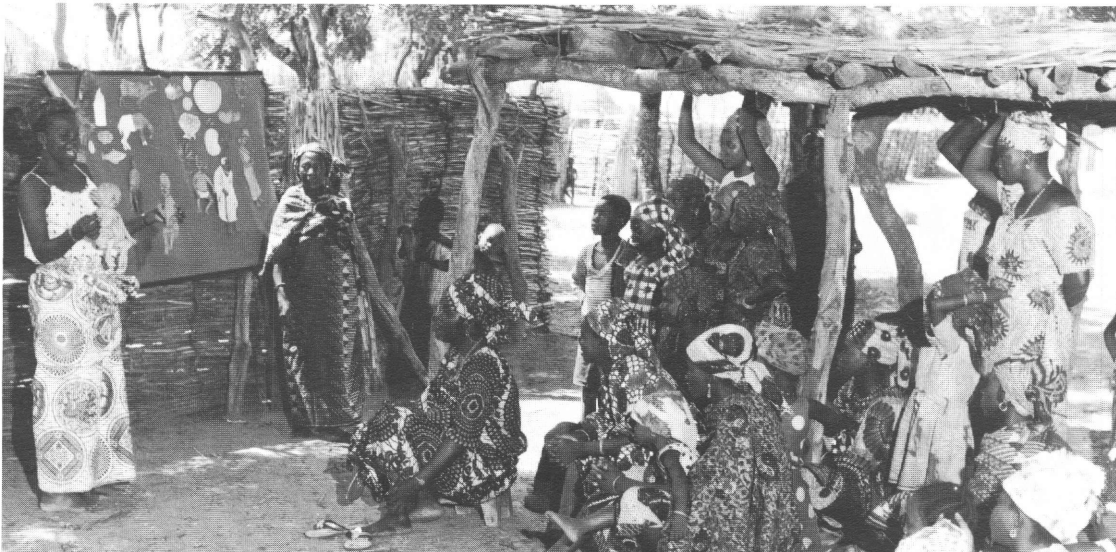
Un cours d'hygiène.

Campagne d'animation féminine :

Depuis 1969, l'Animation Féminine Nigérienne bénéficie d'un financement du FED. Le but de ce projet a été d'organiser et de poursuivre l'extension des activités d'animation féminine dans les zones rurales déjà touchées par l'animation des hommes et d'intégrer la population féminine aux opérations de développement prévues au niveau des villages ou de regroupement de villages connus.

Les actions entreprises sont multiples : formation de "matrones de village", opération "flavoquine", opération "petit élevage", opération "coq", opération "jardin", opération "vanzou", opération "sésame", etc...

Enseignement pratique rural.





Santé

L'équipement sanitaire du Niger est insuffisant, notamment si on le compare à celui des autres pays africains. On compte 1 lit pour 1.700 habitants au Niger, contre 1 pour 1.330 habitants au Mali, 1 pour 1.100 en Haute Volta et 1 pour 500 en Côte d'Ivoire. On compte seulement 1 médecin pour 60.000 habitants au Niger. Le nombre total de médecins s'élève à 80, dont 15 nigériens. La médecine mobile de lutte contre les épidémies supporte des charges supplémentaires. Les épidémies les plus répandues ces dernières années ont été : la méningite, le choléra et la rougeole.

Le programme d'équipement sanitaire réalisé sur financement FED entre 1972 et 1974 visait l'augmentation de 25% du nombre de lits d'hôpitaux au Niger pour un montant de 1,5 milliards de F. CFA. 10 hôpitaux ont été modernisés et agrandis dans les villes suivantes : Tillabery, Niamey, Dosso, Birni-N'Konni, Tahoua, Mirriah, Tessaoua, Zinder, Diffa et Agadez.

De plus, la construction de 16 dispensaires pour un montant de 200 millions de F. CFA, répartis sur tout le Niger, se réalise en même temps. Dans le cadre du programme de l'Aide d'Urgence, le FED a participé à la lutte contre les épidémies. Cette aide du FED s'élevait à 112 millions de F. CFA.

L'entretien des bâtiments et de l'équipement pose des problèmes analogues aux constructions scolaires. Les crédits budgétaires sont insuffisants et il manque du personnel qualifié pour assurer l'entretien des appareils techniques et des installations électriques.

6. AUTRES REALISATIONS

Industries

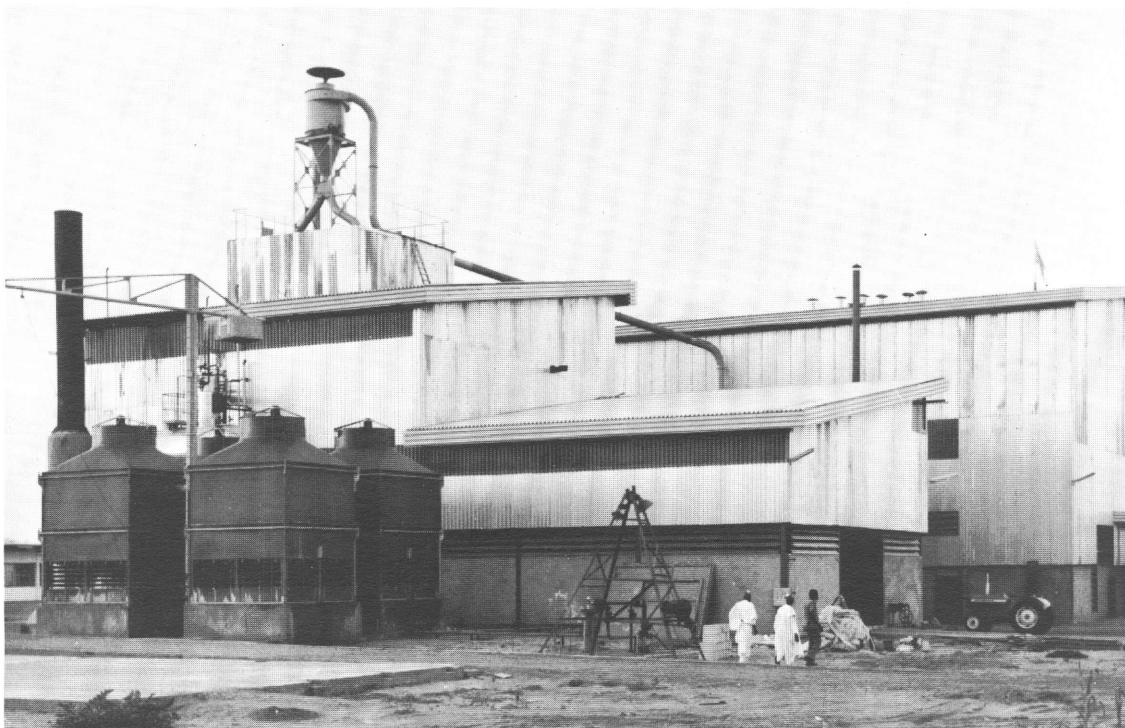
Deux projets sont financés dans ce domaine :
– la participation au financement d'une centrale électrique de l'Huilerie de la Sepani à Magaria (terminée en 1972); (100 milliards de francs CFA)
– la construction de silos pour la minoterie de Zinder (220 millions de F. CFA), construction en cours.

L'objectif de ces deux projets est de transformer la production agricole en produits finis, soit farine de mil, soit huile d'arachides.

Adductions d'eau

Un projet, pour un montant total de 400 millions de F. CFA, a été terminé en 1974.

Le programme comprend les travaux d'adductions d'eau à Filingue, Birni N'Konni et Tahoua.



*Centrale électrique
de l'huilerie de Magaria.*

RESUME DES PROJETS FINANCES PAR LE FED AU NIGER

1961-1975

Situation des engagements au 1.1.1975

On trouvera ci-après un résumé des engagements pris entre 1961 et 1975 par la Communauté Européenne en faveur du Niger, sur les 1er, 2ème et 3ème Fonds Européens de Développement.

Les années désignent la date de la décision de la Communauté Européenne d'engager des fonds pour un projet donné et non celle de sa réalisation.

Les montants sont exprimés en milliers d'u.c. (1)
Tous les projets figurant dans ce résumé ont été financés par des subventions.

Signification des abréviations :

FED 1 1er Fonds Européen de Développement
FED 2 2ème Fonds Européen de Développement
FED 3 3ème Fonds Européen de Développement

(1) L'unité de compte européenne (u.c.) est désormais définie par rapport à un "panier" de toutes les monnaies de la Communauté. Le cours de chacune des monnaies de la Communauté par rapport à l'u.c. est calculé chaque jour par la Communauté. Au 23.4.75, 1 u.c. valait 1,30 US \$ et 278,5 F. CFA.

INDUSTRIALISATION

Centrale thermo-électrique de l'huilerie Sepani à Magaria	1970 – FED 1 360.000	Fourniture de l'équipement énergétique pour l'huilerie d'arachide de Magaria. La Centrale électrique devait également alimenter la ville de Magaria.
Silos pour la Minoterie de Mil de Zinder	1970 – FED 2 397	Equipement de la minoterie de Mil de Zinder en moyens de stockage nécessaires tant pour la collecte du Mil sur les marchés que pour son entreposage.
Extension Minoterie de Mil de Zinder	1973 – FED 3 407.000	
Etude d'un ensemble textile	1964 – FED 2 77.000	
Etude de la valorisation de la coque d'arachide	1966 – FED 2 4.000	
Etude de la centrale électrique de Maradi	1968 – FED 2 50.000	

DEVELOPPEMENT RURAL

Aménagement hydro-agricole vallée du Niger	1965 – FED 2 301	Aménagement de deux périmètres d'irrigation d'une superficie totale de 393 hectares sur les bords du Niger en amont de Niamey : dans la plaine de Koutoukale (riz) et sur la terrasse de Tillabery (coton).
Aménagements hydro-agricoles vallée du Niger	1970 – FED 2 292	Aménagement rizicole de la vallée de Kosma et réalisation de vannes d'irrigation munies de grilles pour empêcher, dans plusieurs régions, la pénétration de poissons rizophages dans les rizières.
Développement de l'action de l'Union Nigérienne de Crédit et de Coopération	1967 – FED 2 1.257	Financement du matériel destiné à la construction et à l'équipement de 50 magasins de coopératives, et la construction de 5 centres d'action régionale de l'U.N.C.C.
Achèvement de la construction de 80 magasins agricoles de l'Union Nigérienne de Crédit et de Coopération	724	Suite du projet précédent.

Développement de la vallée du Badeguicheri	1971 - FED 3 1.134	Mise en place d'un dispositif d'encadrement général pour assurer le développement rural de la vallée du Badeguicheri. Le projet couvre l'amélioration des cultures de rente (coton) et vivrières (mil, sorgho), leur commercialisation ainsi que la protection et la conservation des sols.
Développement rural Département de Zinder	1973 - FED 2 3.076 FED 3	Augmentation des ressources agricoles par la mise en place de structures paysannes auto-gérées et d'un auto-encadrement doté des moyens d'action et des infrastructures nécessaires.
Développement rizicole dans la vallée du Niger	1973 2.700	Aménagement de la cuvette de Toula en vue de la culture intensive du paddy. Il s'agit de remédier de façon durable aux conséquences de la sécheresse par le développement de cultures vivrières à l'abri des aléas climatiques.
Soutien des prix et amélioration structurelle de l'agriculture	1965/72 - FED 2 2.627	Programme réalisé en 4 tranches : - amélioration de la production de l'arachide - diffusion de semences sélectionnées et vulgarisation de l'engrais - soutien des prix et amélioration structurelle - amélioration de la production du coton : - soutien des prix et amélioration structurelle.
Fourniture de semences d'arachide	1974 - FED 3 2.800	Contribution à la relance de la production arachidière dans le département de Zinder par la fourniture aux producteurs de semences d'arachides.
Etudes	FED 1, 2 et 3 778	dont notamment : - aménagements dans la vallée du Niger - développement de la culture rizicole.

HYDRAULIQUE

Adductions d'eau à Tahoua, Filingue, Birni N'Konni	1970 – FED 2 1.585	Exécution de trois forages, installation de 2 châteaux d'eau et de deux centrales électriques, fourniture et pose, pour chaque ville de réseaux primaires de distribution d'eau et d'une poulie des réseaux secondaires.
Hydraulique humaine	1973 – FED 3 1.754	Construction de 307 puits modernes dans des villages de la zone rurale en faisant appel à la participation volontaire des populations intéressées.
Etude des besoins en eau	FED 1 200	Préparation du dossier en vue de la réalisation du projet précédent.
Etude d'adduction d'eau à Tahoua, Filingue Birni N'Konni	FED 2 47	

ELEVAGE

Points d'eau, parcs et couloirs de vaccination	1960 - FED 1 4.509	Construction de 395 puits dans les villages pour l'alimentation humaine, implantation de nouveaux villages permanents, création de 118 centres de parcs et de couloirs de vaccination auprès des puits.
Campagne conjointe de lutte contre la peste bovine (1ère Phase)	1962 - FED 1 997	Eradication de la peste bovine dans le bassin du lac Tchad. Trois pays sont concernés (Niger, Tchad, Cameroun). Au total 8 millions de bovins sont vaccinés chaque année pendant 3 ans.
Campagne contre la peste bovine (2ème phase)	1964 - FED 1 931	Vaccination automatique de 6,5 millions de bovins au Niger, en Haute Volta et au Mali.
Construction de 150 puits	1965 - FED 2 1.292	Construction de 150 puits dans les villages au profit de 80.000 paysans.
Construction de 514 puits	1967 - FED 2 5.389	Construction de 514 puits en zone sédentaire pour les abreuvoirs de 514 villages de la région. Environ 325.000 personnes et 355.000 têtes de bétail bénéficient de cette intervention.
Station de palettisation à l'aéroport de Niamey	1972 - FED 3 252	Construction et équipement, à l'aéroport de Niamey, d'une station de palettisation permettant la préparation et le stockage sur palettes de viandes réfrigérées destinées à l'exportation.
Etudes	FED 1, 2 et 3 217	dont notamment : - campagne contre la peste bovine - construction de pistes à bétail - situation de l'élevage au Sahel.

**INFRASTRUCTURE
ROUTIERE**

Amélioration des axes Niamey-Zinder, kms : 10-104, 608-705, 850-901, et Taketa Nigéria	1962 – FED 1 11,578	Bitumage de 360 kms de route et construction d'un pont pour satisfaire aux besoins les plus urgents du trafic.
Modernisation de la route Dosso-Gaya	1967 – FED 2 2.714	Bitumage de 98 kms de routes entre Dosso et Gaya (frontière du Dahomey).
Elargissement de la route Dosso-Gaya	1969 – FED 2 214	Financement complémentaire au précédent.
Modernisation de la route Niamey-Zinder (kms 495-608)	1970 – FED 1 1.256	Bitumage de 113 kms de route entre les kms 495 et 608.
Route Niamey-Zinder (kms 495-608)	1970 – FED 1 & 2 3.233	Financement complémentaire au précédent.
Achèvement route Niamey-Zinder (kms 495-608)	1971 – FED 3 1.311	Financement complémentaire au précédent.
Modernisation de l'axe Niamey-Zinder. Construction de 7 points d'eau	1971 – FED 3 504	Réalisation de 7 points d'eau par forage le long des tronçons routiers Dosso-Madaoua.
Modernisation de l'axe Niamey-Zinder (kms 140-495)	1972 – FED 3 22.956	Bitumage de 35 kms de routes entre Dosso et Madaoua.
Etude de la route Dosso-Gaya	FED 2 170	
Etude de l'axe Niamey-Zinder (kms 424-608)	FED 2 316	Etablissement du dossier technique d'exécution des travaux sur une partie (184 kms) du grand axe Niamey-Zinder, pour rendre la partie centrale de l'axe praticable toute l'année.
Etude de l'axe Niamey-Zinder	FED 2 466	Etablissement du dossier technique d'exécution des travaux à effectuer entre les kms 140 et 422 de l'axe Niamey-Zinder
Etude de la route Niamey-Zinder (Gouré)	1970 – FED 3 497	Etablissement des dossiers d'exécution des travaux de bitumage à effectuer sur les tronçons Tchadaoua-Takieta et Zinder-Mirriah.

ENSEIGNEMENT

Constructions scolaires	1960 – FED 1 2.781	Construction de 100 écoles primaires avec logement dans tout le pays, de 16 classes dans différents chef-lieux et de 6 cours complémentaires dans 6 grandes villes.
Centres d'encadrement agricole	1962 – FED 1 855	Construction, en vue de doter le Niger de l'infrastructure nécessaire au développement agricole, de 100 centres comprenant chacun : 1 hangar, 1 magasin pour matériel, 1 logement pour le chef de district agricole.
Constructions scolaires	1962 – FED 1 6.183	Construction d'un collège de jeunes filles à Niamey.
Ecole d'infirmiers vétérinaires et assistants d'élevage	1965 – FED 2 750	Construction d'une école d'une capacité de 100 élèves pour la formation de cadres techniques d'élevage.
Extension de l'Ecole nationale d'administration	1965 – FED 2 640	Construction et équipement d'un bâtiment pour la formation du personnel de bureau et de cadres moyens du génie civil.
Animation féminine	1969 – FED 2 279	Action d'animation féminine (formation de cadres et d'animateurs, sensibilisation des populations...) dans cinq départements.
Poursuite de l'animation	1971 – FED 3 604	Prolongation pour trois ans – et intensification – de l'action entreprise.
Extension école d'infirmiers de Niamey	1971 – FED 3 634	Construction et équipement de 6 bâtiments supplémentaires pour l'école Nationale d'infirmiers de Niamey.
Centre régional de formation pour l'entretien des routes	FED 3 176	
Programme de bourses	FED 2 886 1972/75 – FED 2 1.292	Distribution de 986 bourses d'étude.
Etude de l'école d'infirmiers vétérinaires de Niamey	FED 1 37	
Etude de l'Ecole Nationale d'Administration	FED 2 24	

SANTE	Etude technique de l'hôpital de Niamey	1965 – FED 1 101	Préparation du dossier en vue de financer l'extension et l'équipement de l'hôpital de Niamey et la reconstruction de la pharmacie d'approvisionnement du Niger.
	Programme d'équipement sanitaire	1966 – FED 2 3.281	Modernisation et extension des hôpitaux de Niamey et de Zinder, création ou modernisation de plusieurs dispensaires et centres d'hygiène et de médecine mobile.
	Programme d'équipement sanitaire	1972 – FED 3 1.796	Financement complémentaire au projet précédent.
	Construction de 16 dispensaires ruraux Equipement sanitaire de 16 dispensaires	1967 – FED 2 361 1972 – FED 3 2.037	Création de services thérapeutiques dans une zone rurale d'une population globale de 175.000 personnes. Financement complémentaire au projet précédent.

**AIDES
EXCEPTIONNELLES**

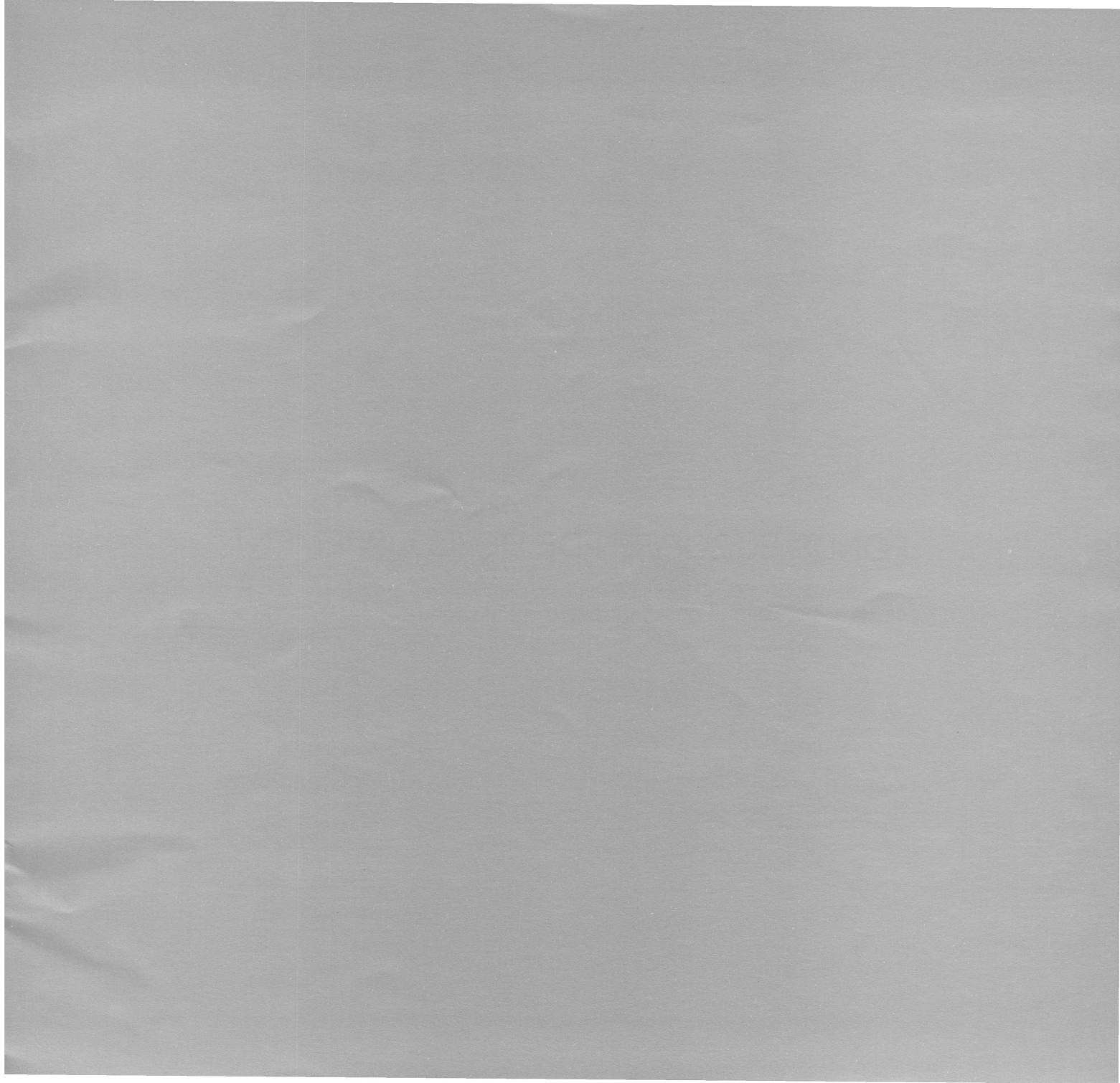
Aide d'urgence pour la lutte contre l'épidémie de méningite	1970 - FED 1 65	Fourniture de médicaments devant permettre de contribuer à la lutte contre l'épidémie de méningite cérébro-spinale sévissant au Niger.
Lutte contre le choléra	1971 - FED 3 361	Fourniture de vaccins, de liquide de réhydratation, d'antibiotiques, de petits matériels sanitaires et de véhicules pour aider le gouvernement à combattre l'épidémie de choléra.
Lutte contre la sécheresse (1971)	1971 - FED 3 1.304	Pour combattre les effets de la sécheresse sur l'élevage et l'agriculture, envoi de véhicules, de matériel de vaccination et fournitures de semences d'arachide.
Lutte contre la sécheresse (1973)	1973 - FED 3 2.809	Aide financière consistant à prendre en charge les frais de transport de l'aide alimentaire déjà décidée par la Communauté, l'achat d'aliments pour bétail, le renforcement de la protection sanitaire du bétail, la fourniture de semences de mil, un dégrèvement fiscal pour les éleveurs sinistrés.

**ASSISTANCE
TECHNIQUE**

Notamment auprès : - du Commissariat général au Développement - du Ministère du Développement - de l'Office des Eaux et du Sous-sol	FED 1, 2 et 3 1.434
--	------------------------

DIVERS

Etude sur l'assainissement de Niamey-Zinder et Maradi	FED 1 36
---	-------------



FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT AU 31.12.1974

en 000 unités de compte

SECTEURS D'INTERVENTION	FED 1		FED 2		FED 3	
		%		%		%
INDUSTRIALISATION	4.175	0,73	42.288	5,61	49.489	7,15
TOURISME	—	—	24	—	2.033	0,26
PRODUCTION RURALE	94.108	16,49	268.056	37,19	220.515	29,63
PROMOTION COMMERCIALE	—	—	1.445	0,21	7.142	1,04
TRANSPORT COMMUNICATION	248.390	43,51	233.642	32,30	289.665	37,45
ENSEIGNEMENT FORMATION	111.043	19,45	69.706	9,77	91.755	10,40
SANTE	50.028	8,76	28.830	4,08	23.447	0,92
HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT	48.429	8,48	49.633	6,94	42.548	4,74
AIDES EXCEPTIONNELLES	—	—	475	0,07	29.594	4,66
DIVERS	14.729	2,58	27.246	3,83	34.228	3,75
TOTAL DES DECISIONS	570.902	100	721.345	100	790.416	100
RESERVE	1.028	—	14.078	—	1.039	—
NON ENCORE ENGAGE	304	—	4.626	—	115.162	—
TOTAL (1)	572.234	—	740.049	—	906.617	—

REPARTITION DE L'AIDE PAR PAYS

en 000 u.c.

PAYS	FED 1	FED 2	FED 3
1. E.A.M.A.			
BURUNDI	5.058	21.299	29.623
CAMEROUN	52.515	54.179	55.016
R.C.A.	17.806	27.230	29.036
CONGO	24.498	20.157	20.567
COTE D'IVOIRE	39.769	57.194	57.870
DAHOMY	20.674	23.919	22.522
GABON	17.501	20.564	25.264
HAUTE-VOLTA	29.521	30.979	43.155
MADAGASCAR	57.097	70.264	60.311
MALI	42.340	33.031	50.000
MAURICE	-	-	1.651
MAURITANIE	15.432	18.570	26.091
NIGER	31.115	31.950	44.411
RWANDA	5.038	22.404	28.992
SENEGAL	42.867	61.525	64.296
SOMALIE	9.773	27.095	34.033
TCHAD	28.442	33.514	28.392
TOGO	15.815	19.824	26.428
ZAIRE	18.021	75.886	60.717
TOTAL 1	473.282	649.584	708.375
2. PTOM/DOM			
ANTILLES NEERLANDAISES	13.394	18.007	12.036
TER. FR. AFARS ET ISSAS	1.195	1.932	1.548
COMORES	3.392	2.613	3.745
GUADELOUPE	4.483	4.770	5.456
GUYANE	1.905	2.784	2.584
MARTINIQUE	6.788	3.700	4.246
NOUVELLE CALEDONIE	2.167	4.229	170
POLYNESIE	4.373	876	2.886
REUNION	8.906	9.312	8.432
ST. PIERRE & MIQUELON	3.042	521	15
SURINAM	16.940	13.977	16.867
WALLIS & FUTUNA	-	624	696
TOTAL 2	66.585	63.345	58.681
3.			
ALGERIE	26.028	-	-
NOUVELLE GUINEE	4.117	-	-
TOUS PAYS	890	8.416	23.360
RESERVES	1.028	14.078	1.039
NON ENCORE ENGAGE	304	4.626	115.162
TOTAL 3	32.367	27.120	139.561
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3) (1)	572.234	740.049	906.617

- (1) FED 1 : 9.016.000 u.c. transféré au 2ème FED
 FED 2 : 1.033.000 u.c. intégration des amortissements et intérêts sur prêts spéciaux encaissés par la BEI
 FED 3 : 1.617.000 u.c. intégration des amortissements et intérêts sur prêts spéciaux encaissés par la BEI
 5.000.000 u.c. augmentation à l'occasion de l'accession de l'île Maurice à la Convention de Yaoundé (1.673).

NIGER EN CHIFFRES

Superficie :	1,2 million de Km ²
Population :	1973 - 4,3 millions d'habitants (dont 91% de population agricole) 1,4 millions d'habitants
	taux d'accroissement : 2,7%
	densité : 3,6 habitants/ km ²
	densité "utile" : 36 habitants/km ² de terre arable
Principales villes :	Niamey : 120.000 habitants Maradi : 40.000 habitants Zinder : 35.000 habitants Tahoua : 28.000 habitants

P.I.B. :	1966 : 96 millions de C.F.A. 1968 : 95 millions de C.F.A. 1971 : 109 millions de C.F.A. taux de croissance (1960/1971) : 0,4
P.N.B./tête :	1971 : 27.500 CFA/tête

Exportations :

Valeur (millions d'unités de compte) :

1968	19	
1970	32	
1972	40	
taux de croissance	1950/1960	6,6%
	1960/1970	9,1%

Pourcentage des principaux produits d'exportation

Arachide :	63%
Bétail :	12%
Coton :	5%

Total : 80%

Orientation (millions d'unités de compte)

Total	32
C.E.E.	28 (soit 88% des exportations totales)
dont France	21,3
R.F.A.	1,0
Italie	5,6
R. Uni	0,3

Importations origines (millions d'unités de compte)

total	42
C.E.E.	37 (soit 87% des importations totales)
dont France	26,4
R.F.A.	4,7
Italie	0,4
R. Uni	0,9

SUPERFICIE ET POPULATION (1972)

SOUS REGION ET PAYS	SUPER- FICIE (1000 km2)	POPU- LATION TOTALE (1000) (% de B)	POPU- LATION AGRI- COLE (% de B) (1)	FORCE DE TRAVAIL (% de B) (2)	DENSITE DE LA POPULATION (B) (hab./km2)		TAUX D'ACCROI- SEMENT- de la POPULA- TION TOTALE % (4) (G)
					Super- ficie totale (E)	Terre arable (3) (F)	
	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)	(G)
AFRIQUE DE L'OUEST	6.101	118.000	72	53,2	19	150	2,5
COTE D'IVOIRE	322	5.410	81	54,8	17	60	3,0
DAHOMY	113	2.850	52	52,6	25	183	2,7
GAMBIE	11	360	84	56,0	33	193	2,0
GHANA	239	9.600	55	52,0	40	319	2,4
GUINEE	246	4.070	83	54,6	16	...	2,2
HAUTE-VOLTA	274	5.620	89	54,4	20	64	2,1
LIBERIA	110	1.590	74	57,3	14	41	3,0
MALI	1.240	5.250	91	53,4	4	73	2,5
MAURITANIE	1.031	1.200	85	55,0	1	489	2,2
NIGER	1.267	4.200	91	51,1	3	36	2,7
NIGERIA	924	69.100	67	52,9	75	319	2,5
SENEGAL	196	4.080	76	54,3	21	72	2,4
SIERRA LEONE	72	2.620	73	54,5	36	75	1,5
TOGO	56	2.050	75	52,4	37	90	2,6
AFRIQUE CENTRALE	5.465	43.750	82	54,6	8	210	2,4
BURUNDI	28	3.700	86	54,1	132	295	2,0
CAMEROUN	475	6.090	82	55,9	13	85	2,1
CONGO	342	1.030	65	54,9	3	162	1,7
GABON	268	510	72	61,1	2	400	1,2
GUINEE EQUATORIALE	73	310	...	61,1	4	135	1,4
R.C.A.	623	1.660	87	54,8	3	27	2,1
RWANDA	26	3.800	91	51,6	146	540	2,9
TCHAD	1.284	3.850	91	53,1	3	53	2,3
ZAIRE	2.346	22.800	78	54,9	10	...	3,0
AFRIQUE DE L'EST	8.254	100.900	84	53,2	12	200	2,6
BOTSWANA	600	690	...	55,0	1	181	3,0
ETHIOPIE	1.250	26.100	85	55,3	21	203	2,1
KENYA	583	11.850	80	51,0	20	721	2,8
LESOTHO	30	930	...	57,1	31	266	1,7
MADAGASCAR	587	7.060	86	52,4	12	257	2,3
MALAWI	118	4.950	87	52,6	42	173	3,3
MAURICE	2	880	60	54,5	440	834	1,6
SOMALIE	638	2.930	82	51,5	5	339	2,4
SOUDAN	2.500	16.420	80	52,2	7	241	2,8
SWAZILAND	17	420	93	50,5	25	178	2,7
TANZANIE	940	13.980	86	53,0	15	120	2,7
UGANDA	236	10.330	86	54,1	44	214	3,0
ZAMBIE	753	4.360	80	50,8	6	90	2,6
TOTAL AFRIQUE	19.820	262.650	78	53,4	13	170	2,5
"WEST INDIES"	246,2	4.247	17	340	1,4
BAHAMAS	14,0	190	14	1.266	4,2
BARBADE	0,4	246	23	37,5	615	946	0,5
GRENADE	0,3	96	...	37,9	279	600	1,7
GUYANE	215,0	775	32	30,2	4	96	2,5
JAMAIQUE	11,4	1.890	27	32,5	166	790	1,4
TRINITE & TOBAGO	5,1	1.050	17	32,3	205	807	1,0
PACIFIQUE	21,8	795	36	210	2,5
FIDJI	18,3	550	30	244	2,5
TONGA	0,7	94	134	177	3,0
SAMOA OCCIDENTALES	2,8	151	60	31,7	53	168	2,4
TOTAL ACP	20.088	267.692	13,3	170	2,5

Source : Estimations sur la base des sources suivantes : CEA, Etude des conditions économiques en Afrique, 1970 et 1971 ; publications des N.U. ; F.A.O., Annuaire de la production, 1971 (pour colonne D) ; Statistiques nationales.

- (1) Estimations grossières. Personnes dépendantes de l'agriculture au sens large. Pour la terre arable et boisée, voir C.E.A., Etude 1970, Tableau A/11. Pour Maurice, Swaziland et Zambie, les données se réfèrent à la population rurale, généralement assez proche de la population agricole.
- (2) Proportion de la population entre 15 et 64 ans.
- (3) Inclus terre plantée à cultures permanentes.
- (4) Données se référant à 1970, quoi qu'elles se basent d'habitude sur les derniers recensements démographiques et pourraient par conséquent être parfois sous-estimées.

N.B. Quelques données peuvent être différentes de celles qui paraissent dans le tableau du PNB à cause des sources différentes.

SENEGAL
Dakar

GAMBIE
Banjul

MAURITANIE
• Nouakchott

MALI

NIGER

TCHAD

Khartoum •

Bamako

Niamey

N'Djamena

GUINEE

NIGERIA

SOUDAN

ETHIOPIE

Addis-Abeba

Conakry

**SIERRA
LEONE**
Freetown

LIBERIA
Monrovia

Yaoundé •
GUINEE
Bata

CAMEROUN

CENTRAFRIQUE

Bangui

KENYA

Nairobi

SOMALIE
Mogadiscio

OUGANDA
Kampala

COTE D'IVOIRE
Abidjan

GABON
Libreville

ZAÏRE

RWANDA

Kigali

HAUTE VOLTA
Ouagadougou

CONGO
Brazzaville

Kinshasa

Dar-Es-Salam

BURUNDI
Bujumbura

GUINEE
Bissau

GHANA
Accra

TOGO
Lomé

DAHOMEY
Porto-Novo

ZAMBIE
Lusaka

MALAWI
Zomba

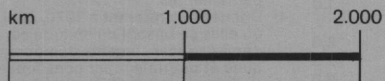
Tananarive •
MADAGASCAR

•
MAURICE
Port Louis

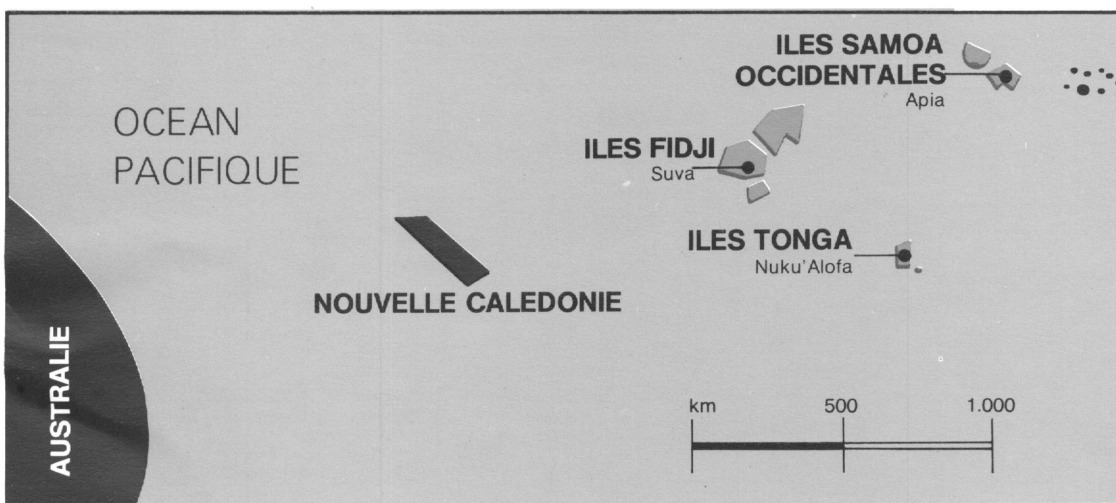
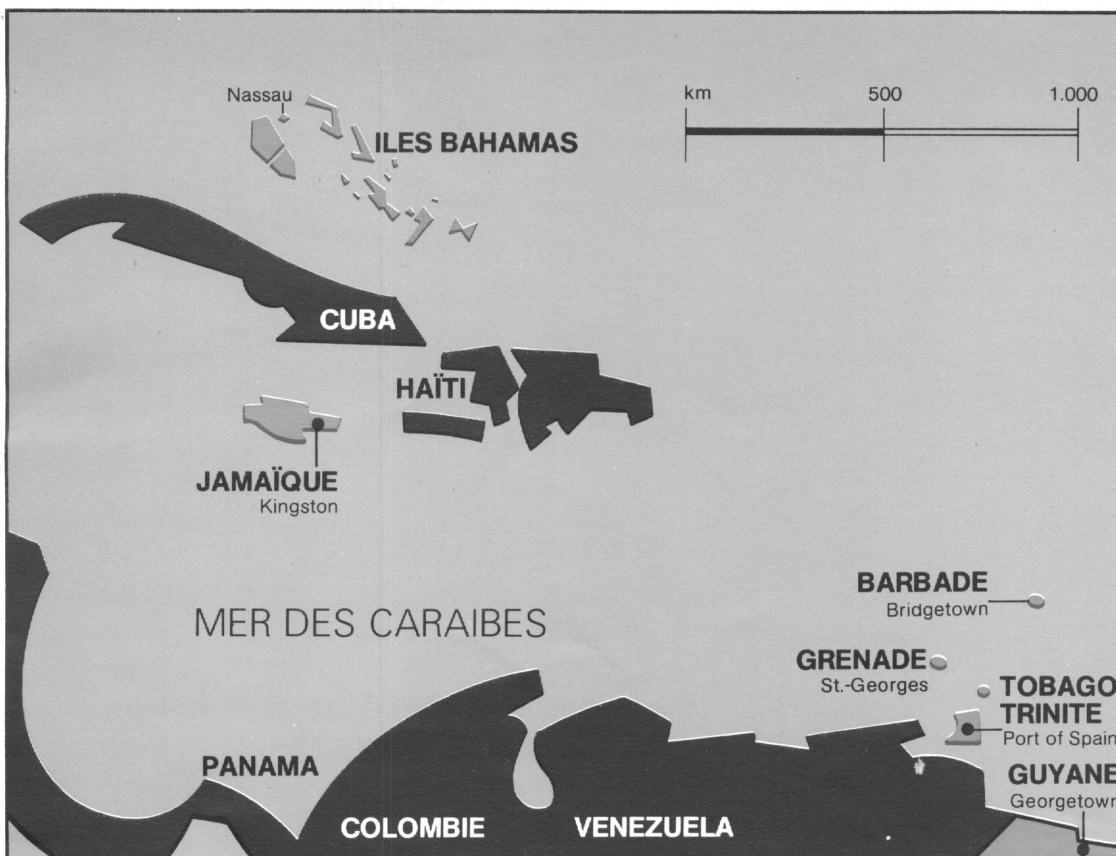
BOTSWANA
Gaberones

SWAZILAND
Mbabane

LESOTHO
Maseru



LES 46 ETATS
SIGNATAIRES
DE LA CONVENTION
DE LOMÉ
28 février 1975



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

EN BELGIQUE :

Direction générale "Information"
Division "Développement et Coopération"
200, rue de la Loi
B-1049 BRUXELLES
Tél. 735.00.40

AU NIGER :

Délégation de la Commission
B.P. 877
NIAMEY
Tél. : 22.89

Imprimé en Belgique par la S.A. Dereume, Bruxelles
Photo-compo Fotosetting Evenepoel, Edegem

Juillet 1975